



ENGIE veut construire les trois premières éoliennes de la ville de Hamont-Achel en coopération avec SPAAS, Vandervelden et CSM

Ce 15 juin, journée internationale du vent, la ville de Hamont-Achel, ENGIE, l'entreprise de fabrication de bougies SPAAS, les aciers CSM et l'entreprise d'exploitation forestière Vandervelden, sont à l'initiative d'une première dans la commune limbourgeoise. Les parties ont signé un contrat de coopération pour le développement des trois premières éoliennes sur le territoire de Hamont-Achel.

Les trois turbines envisagées seraient construites par ENGIE dans la zone industrielle (Bosstraat), sur les sites des entreprises SPAAS, CSM/Stadswerf Hamont-Achel et Vandervelden. Il s'agit d'un endroit stratégiquement intéressant pour installer de nouvelles éoliennes, car l'électricité renouvelable produite peut être consommée directement surplace par les entreprises environnantes. Il s'agit de trois turbines d'une capacité de 4,5 MW chacune et produisant annuellement un total de 17.500 MWh. Cette production correspond à la consommation annuelle électrique de 5.800 familles. SPAAS, CSM et Vandervelden pourront couvrir environ 70 % de leurs besoins en électricité avec cette énergie verte produite localement. Cela permettra d'économiser pas moins de 7000 tonnes de CO₂ par an, soit l'équivalent des émissions annuelles de près de 3500 voitures diesel.

La signature de cet accord de coopération constitue le coup d'envoi officiel de ce projet durable. D'ici la fin de l'année en cours, ENGIE soumettra la demande de permis à la province du Limbourg, après quoi une réunion d'information sera organisée pour tous les riverains et les parties intéressées. Si le permis est accordé, ENGIE commencera la construction en 2024, de sorte que les éoliennes puissent commencer à produire leurs premiers MWh renouvelables et locaux pour les entreprises à partir de 2025.

Rik Rijcken, bourgmestre de la ville de Hamont-Achel:

La Commune est heureuse de mettre à disposition un terrain sur lequel sera érigée l'une des trois éoliennes. En collaboration avec les entreprises SPAAS, CSM et Vandervelden, nous veillerons à ce que l'énergie verte produite sur le site puisse être utilisée de manière optimale.

Bèr van de Schans, échevin de l'environnement de la ville de Hamont-Achel:

La ville de Hamont-Achel a signé la convention des maires et le Pacte local pour l'énergie et le climat. Ce faisant, nous nous engageons à atteindre une réduction de 40 % des émissions de CO₂ d'ici 2030. Avec la réalisation de ce grand projet, la ville fait un pas majeur vers la neutralité climatique.

Thierry Saegeman, Country Manager ENGIE Belgium:

Les contextes géopolitique et économique actuels nous montrent plus que jamais que la production locale d'énergie renouvelable, dont l'éolien, est à l'avant-garde de la transition énergétique. Depuis plus de 20 ans, ENGIE développe des solutions abordables et durables pour ses clients, entreprises et autorités publiques. Des partenariats comme celui-ci, nous rapprochent encore un peu plus de notre objectif de doubler notre capacité d'énergie éolienne terrestre d'ici 2030, et ce sur la trajectoire d'un avenir neutre en carbone.

Ben Spaas, CEO SPAAS Kaarsen :

Être plus durable est une priorité absolue pour SPAAS. La réduction de notre empreinte écologique, entre autres par la réduction de nos émissions de CO2, fait partie de notre feuille de route pour 2030. Avec nos panneaux solaires, ce projet nous permettra de couvrir jusqu'à 90 % de nos besoins énergétiques avec de l'électricité verte. Un objectif que nous aimerions voir devenir une réalité.

Ronny Loos, Stijn Berx en Christophe Hermans, du management CSM NV:

En tant qu'employeur de Hamont-Achel, CSM attache une grande importance à l'écologie. Outre le fait que l'acier est une matière première réutilisable à l'infini grâce à sa refonte, un plan vélo d'entreprise a été lancé il y a quelques années afin de mobiliser nos employés pour qu'ils viennent plus souvent au travail à vélo et contribuent ainsi à leur santé et à la réduction des émissions de CO2. Des panneaux solaires ont également été installés sur notre site d'Achel afin de réduire encore davantage notre empreinte écologique. Pour nous, ce projet de parc éolien est une nouvelle étape vers une entreprise encore plus écologiquement responsable.

Engie



Articles récents



Galerie des médias



Rechercher